

Les subsides

Je crois par ailleurs qu'il est possible de s'attacher à certains autres sujets de préoccupation; les reprises de Gulf et de Western qui menacent le secteur de l'édition au Canada, le cas de la société Canadian Porcelain dont mon collègue le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a parlé et d'autres cas. Mitel mérite toutefois d'être le point de mire du débat car cette société est le symbole de notre potentiel national en raison de sa croissance extraordinaire. C'est toutefois également le symbole des échecs de notre politique technologique, le symbole de l'acuité de notre problème de développement technologique en 1985.

En quoi consiste ce problème? Je vais essayer de l'exposer de façon aussi impartiale que possible. Pour cela, je citerai les propos du très honorable premier ministre (M. Mulroney). Il a dit en effet que pour améliorer notre performance lamentable dans le domaine des échanges commerciaux, il fallait mettre l'accent sur la recherche et le développement et être trois fois plus décidé à y parvenir. C'est surtout la déclaration qu'il a faite dans un autre discours qui est importante; il a dit que son gouvernement allait encourager la production de technologie nouvelle et de nouvelles idées par les entreprises canadiennes, parce que, a-t-il ajouté, d'après le Conseil national de recherches, en augmentant de 1 p. 100 la proportion du PNB consacrée à la recherche et au développement, on crée 800,000 emplois au Canada. Dans un autre document, on fait un rapprochement entre ce défi et la question de la propriété étrangère; le premier ministre a dit alors que d'après les chiffres récents, les filiales canadiennes de sociétés étrangères ont tendance à faire moins de recherche et de développement que les entreprises canadiennes de taille comparable. C'est ce qu'a dit le groupe d'étude progressiste conservateur sur les déplacements technologiques.

Voilà le problème. Il est clair, les députés de tous les côtés de la Chambre ne l'ignorent pas et il faut absolument essayer de le résoudre. Le cas de Mitel est crucial pour nous aider à comprendre le problème. Prenons du recul si possible, pour suivre l'histoire de Mitel, société dont l'expansion a été spectaculaire. Les ventes de cette société sont passées de \$300,000 en 1975 à 255 millions en 1983; elles ont donc augmenté de 132 p. 100 par an, ce qui est prodigieux. En 1983, environ 83.1 p. 100 des ventes de cette société se faisaient à l'étranger, 52 p. 100 aux États-Unis, que nous considérons actuellement comme notre principal débouché commercial. La société qui a commencé avec 30 emplois en 1975 et elle en avait 5,210 en 1983.

M. McDermid: Combien au Canada?

M. Langdon: Il y en avait environ 2,682 au Canada, et notamment plus de 80 p. 100 des emplois rattachés à la recherche et au développement. Les dépenses consacrées à la recherche et au développement représentaient 12 p. 100 des ventes, alors que les filiales canadiennes de sociétés étrangères ayant plus de 500 employés n'y consacrent que 2 p. 100 de leurs ventes.

Mitel a eu des difficultés. Cette entreprise a enregistré des pertes en 1983 et 1984 et procédé à plus de 800 mises à pied au cours des 15 derniers mois. C'était surtout à cause de l'avènement d'un nouveau produit important, le SX 2000. La transition a été difficile, mais c'est là une des réalités intrinsèques du secteur de la haute technologie. Le fait est que ce secteur doit prendre des risques et parier sur de nouveaux produits. Néanmoins, cette entreprise a réussi à s'en sortir. Au cours du dernier trimestre, elle a réalisé des bénéfices de \$64,000 après

avoir payé l'intérêt sur la dette considérable qu'elle avait accumulée.

Son fondateur, M. Cowpland, a fait clairement valoir que Mitel aurait pu survivre même si elle n'avait pas été rachetée par British Telecom. Elle est toutefois lourdement endettée, sa dette atteignant 266 millions en 1984. Mitel a demandé de l'aide en se basant sur sa réussite évidente et les risques qui vont de pair avec la haute technologie. Elle a demandé à l'ancien gouvernement une aide de 30 à 40 millions. Selon les articles publiés aujourd'hui dans les journaux, l'ancien gouvernement a rejeté sa demande. Si c'est vrai, cela montre que l'ancien régime est tout aussi responsable que le nouveau de l'échec de notre industrie technologique.

• (1220)

Apparemment, Mitel a essayé de trouver des partenaires canadiens. Elle a échoué, notamment parce que le gouvernement a fait miroiter devant les partenaires éventuels de Mitel au Canada la possibilité d'acheter Teleglobe, une société d'État très rentable ayant un actif de 400 millions. Cela a amené de nombreuses entreprises de communication canadiennes à se réserver cette possibilité d'expansion. C'est alors que British Telecom est entrée en scène.

Je voudrais passer en revue les problèmes cruciaux qu'éprouve actuellement British Telecom. La Chambre doit reconnaître que le rachat d'une entreprise canadienne prospère par une société étrangère pose toujours des problèmes fondamentaux. Les témoins qui ont comparu devant le comité permanent de l'expansion régionale en ont exposé un certain nombre. Dans le cas de Philco-Ford, ils ont dit que les achats étaient faits à l'étranger. Ils ont ajouté que les installations de recherche allaient également être établies à l'étranger. Il s'agit là de menaces bien réelles comme en ont attesté des hommes d'affaires qui ont fait l'expérience de ce genre de situation.

En plus de ces problèmes d'ordre général, British Telecom pose des problèmes extrêmement précis. Je demande à tous les députés de soumettre à un examen très attentif cette société qui, nous l'espérons, va reprendre en main une entreprise canadienne prospère. Premièrement, comme l'indique le prospectus concernant la privatisation de British Telecom, le gouvernement pourra continuer à orienter les politiques de la compagnie. Il conserve le pouvoir d'intervenir et de voter car c'est lui qui demeure le plus gros actionnaire face à 1.7 million de petits actionnaires. *The Economist*, qui ne passe pas généralement pour un journal socialiste, a souligné la chose. Voici ce qu'on peut y lire:

Pratiquement chaque fois qu'il a privatisé une entreprise, le gouvernement a commis l'erreur de conserver juste moins de 50 p. 100 des actions de la nouvelle compagnie «privée». Il compte faire la même chose pour BT. Cela permet aux ministres d'exercer leur influence lorsque les décisions de la direction menacent les intérêts politiques et cela permet aussi de préserver l'aspect du contrôle étatique qui fait le plus de tort à l'économie.

Le *Financial Times* du 13 mai 1985 précise que British Telecom continue à ressentir «l'obligation de promouvoir l'emploi au Royaume-Uni». En outre, il y a le projet de loi sur les télécommunications du gouvernement britannique. Si le ministre et les députés se donnent la peine d'examiner l'article 85 de cette mesure, ils constateront que le secrétaire d'État du gouvernement britannique a la possibilité d'intervenir et de donner des instructions à British Telecom sur certains points